

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26083951*****Déposé / Reçu le****24 JUIN 2026**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone **Gref**filesN° d'entreprise : **0890 427 732****Nom**(en entier) : **Pandox Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Gineste 3, 1210 Saint-Josse-ten-Noode (Belgique)****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Il ressort de l'extrait des décisions écrites des actionnaires du 26 mai 2026 que :

[...]

3.5 NOMINATION DU COMMISSAIRE

[...]

[L'assemblée générale a décidé de désigner la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, dont le siège social est situé à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, en qualité de commissaire de la société pour une durée de trois ans. Conformément à l'article 3:60 du CSA cette société désigne comme représentant Amaury Dujardin BV, réviseur d'entreprises, chargé de l'exercice du mandat, avec comme représentant permanent Amaury Dujardin, également réviseur d'entreprises. Le mandat viendra à échéance après l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes annuels en date du 31 décembre 2028.]

Le représentant et son représentant permanent élisent domicile au siège de la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leur mandat.]

[...]

3.6 PROCURATIONS

Les actionnaires décident de donner procuration aux administrateurs, à Frédéric Van Campe, Barbara Schoumacher et Adrien Boxus (avocats d'Eubelius SRL), ainsi qu'à Silke De Greef (paralegal assistant d'Eubelius SRL), de même que, de manière plus générale, à tous les avocats et paralegal assistants d'Eubelius SRL, à chacun d'eux individuellement avec pouvoir de subdélégation, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissement et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de l'adaptation des données à la Banque-Carrefour des Entreprises.

[...]

Silke De Greef
Mandataire spéciale

Est déposé simultanément : l'extrait des décisions écrites des actionnaires du 26 mai 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2026 - Annexes du Moniteur belge